

30€ REMBOURSES SUR LA GAMMES IZY

MODALITÉS DE PARTICIPATION

1 - Achetez entre le 02/02/2026 et le 26/04/2026 inclus chez un distributeur Honda participant à l'opération (en France Métropolitaine et Corse incluse) une des machines porteuses de l'offre réservée aux particuliers et bénéficiez d'un montant de remboursement de 30 € TTC (dans la limite de 6 000 unités).

2 - Scannez le QR Code ou tapez : jardin.honda.fr dans la barre de recherche de votre navigateur internet et cliquez sur l'onglet **Offre de remboursement**. Renseignez vos coordonnées complètes, votre IBAN, sélectionnez votre produit acheté, sélectionnez votre point de vente et saisissez le n° de série de votre produit. **Vous avez du 02/02/2026 au 21/06/2026 pour déposer votre demande.**

3 - Scannez ou prenez en photo votre facture d'achat intégrale en entourant ou soulignant la date d'achat, la référence du produit acheté et l'enseigne. Vous recevrez votre remboursement par virement sous 8 semaines environ à compter de la réception de votre inscription complète dans les délais.

La participation à cette offre de remboursement est limitée à une (1) seule participation par foyer (même nom, même adresse). Vous pouvez suivre l'état de votre participation ou nous contacter sur jardin.honda.fr, Onglet "offre de remboursement", rubrique "SUIVI DE PARTICIPATION" ou "contact". Vous avez deux mois à compter de la clôture de l'opération, soit jusqu'au 19 juillet 2026, pour présenter toute réclamation. Aucune contestation ne sera acceptée après cette date limite.

En participant à cette offre de remboursement, vous reconnaissez avoir été informé(e) de ce que, conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), vos données à caractère personnel sont utilisées pour que Honda Motor Europe Limited succursale France puisse gérer votre remboursement. Ce traitement est nécessaire à l'exécution et la gestion du remboursement que vous avez demandé. Vos données seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement de votre demande et pour une durée de 6 mois après la clôture de l'événement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité des informations vous concernant, ainsi que du droit de définir des directives post mortem.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment par l'une des méthodes suivantes :

- en écrivant à Honda Motor Europe Ltd – Succursale France – Opération de remboursement Jardin 2026 – Allée du 1^{er} mai – BP46 – 77312 Marne la Vallée cedex 02

- en envoyant un courriel à dpmfrance@honda-eu.com

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, merci de vous référer à la notice d'information relative à cette opération et disponible sur le site www.jardin.honda.fr